



Étude des coûts et des pratiques sanitaires en structures équines

Enquête nationale 2012

Photo : IFCE

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Janvier 2013



Sommaire

Introduction

Les élevages de chevaux de trait	7
Les élevages mixtes	11
Les élevages spécialisés	15
Les pensions.....	19
Les centres équestres et fermes équestres.....	23
Quelques zooms sur	27

Introduction

Les synthèses nationales publiées par le réseau équin Références ont révélé une variabilité des frais sanitaires inter et intra système. Ces résultats ont engendré de nombreuses questions : comment se répartissent les frais sanitaires, quelles sont les maladies qui posent le plus souvent problèmes, quelle est la variabilité des pratiques sanitaires, est-il possible d'identifier les facteurs clés conduisant les exploitants à entreprendre une gestion économe ou à l'inverse très préventive ? D'autre part, peu de données de terrain sont disponibles à ce sujet. Une première enquête nationale auprès des exploitations du réseau a donc été entreprise au printemps - 2012 afin de constituer des premières informations de terrain sur les pratiques et les problématiques rencontrées dans ce domaine.

À partir des 155 enquêtes réalisées, une analyse systémique a permis d'identifier les caractéristiques et problématiques liées au sanitaire, propres à chacun des six systèmes identifiés ; les élevages de chevaux de trait, les élevages mixtes (équins et autres productions animales), les élevages spécialisés, les centres équestres, les fermes équestres et les pensions.

Quelques informations au préalable...

Coûts pris en compte dans le calcul des frais sanitaires :

- Visites vétérinaires
- Vermifugation
- Vaccinations
- Médicaments et analyses
- Suivis pour la reproduction
- Identifications

Les coûts de maréchalerie, ostéopathie et dentisterie sont indiqués mais ne sont pas comptabilisés dans le montant des frais sanitaires.

L'effectif moyen du cheptel correspond à la moyenne du nombre d'animaux enregistrés dans la comptabilité de chaque exploitation du système considéré (chevaux en propriété et chevaux pris en pension avec coûts facturés à l'éleveur). Cet effectif est utilisé pour calculer les coûts par équidé

La **fréquence d'apparition des maladies et affections** est calculée de la manière suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'exploitations du système X qui présente un type de pathologie Y}}{\text{Nombre total d'exploitations dans le système Y}}$$

Une analyse par système pour plus de clarté...

Deux systèmes spécifiques à l'enquête sanitaire

Hypothèse : leur stratégie de gestion sanitaire peut être influencée par la présence d'animaux de rente sur la structure

Élevage de trait : exploitation comportant un effectif de chevaux de trait > 10.

Élevage mixte : exploitation comportant un atelier équin associé à un autre atelier animal (bovin lait, bovin viande ou ovin).

Quatre systèmes en lien avec la typologie nationale 2010 : typologie sur la composition du critère économique du Produit Brut d'Exploitation (PB)

Élevages spécialisés : Le PB élevage équin représente plus de 50% du PB équin

Pensions : Le PB pension représente plus de 50% du PB équin

Centres équestre (CE) : Le PB CE représente plus de 50% du PB équin

Fermes équestres (FE) : Le PB tourisme équestre représente plus de 50% du PB équin

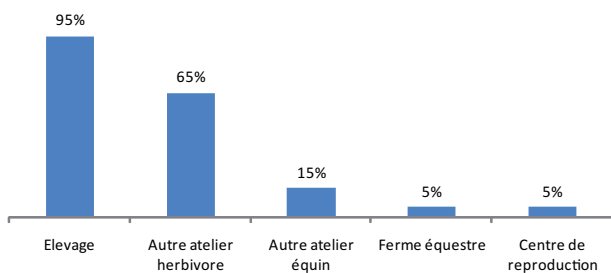
Les élevages de chevaux de trait

Caractéristiques des exploitations

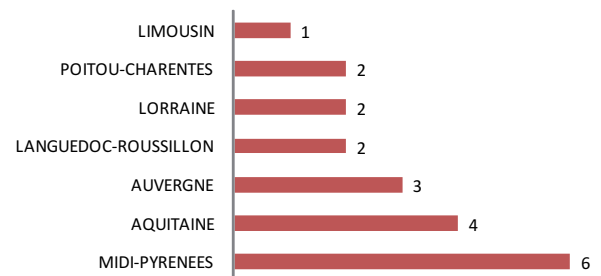
20 exploitations détenant des chevaux de trait ont été enquêtées. La plupart se situent dans les Pyrénées et le Massif central. A l'exception d'un engraisseur spécialisé, toutes les exploitations ont des juments reproductrices et pour les 2/3, l'élevage équin est complémentaire d'un élevage bovin allaitant. Les effectifs sont importants (29 chevaux en moyenne)

Nombre d'exploitations enquêtées.....	20
Nombre d'exploitations présentant une activité de reproduction	17
Effectif moyen du cheptel (propriété)	29
Nombre d'UMO moyen.....	1,2

Activités présentes dans les exploitations



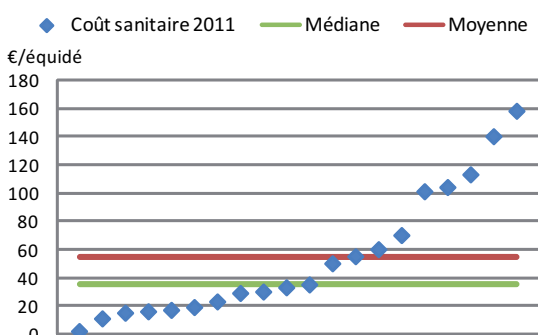
Répartition des exploitations par région



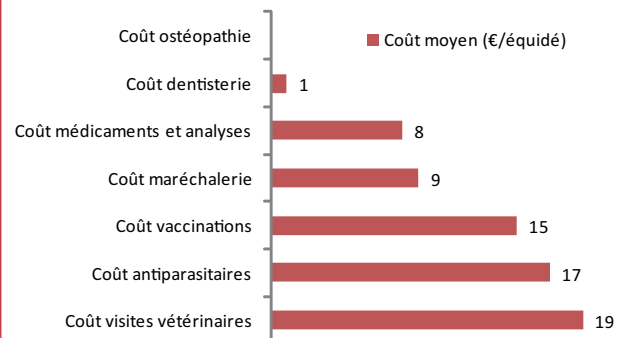
Les frais sanitaires

Le montant des frais sanitaires calculés par équidé n'est généralement pas très élevé chez les éleveurs de trait. Le montant maximal s'élève à 160 €/équidé et le montant moyen est de 55 €/équidé. En effet, la faible valorisation de ces animaux de rente ne permet pas aux éleveurs des dépenses supérieures. Les éleveurs ont recours à une gestion sanitaire économe. Les interventions sont limitées. Les éleveurs essaient d'être le plus autonome possible ; en moyenne 5 visites vétérinaires/an dont 3 curatives. Toutes les interventions et traitements sont limités au maximum.

Montant des frais sanitaires des élevages de chevaux de trait



Importance des différents postes de charges



Les fréquences d'apparition des principales maladies et affections

Reproducteurs

50% des exploitations ont des affections de l'appareil locomoteur (fourbures et abcès de pied) et des affections liées à la reproduction (avortement et non délivrance). 30% des éleveurs déclarent avoir eu des maladies digestives sur cette catégorie d'animaux (coliques).

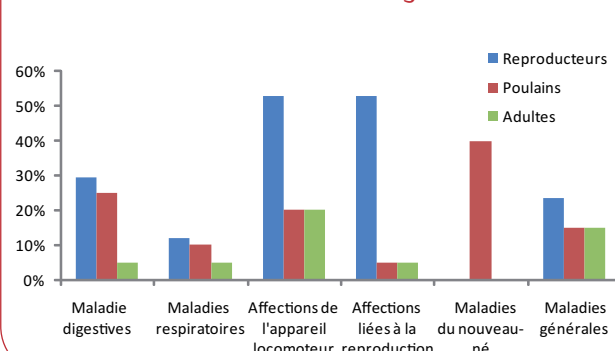
Poulains

40% des exploitants déclarent avoir des maladies du nouveau-né : diarrhée, affection de l'ombilic, arthrite et septicémie sont celles qui sont le plus couramment citées. Un quart est affecté par des pathologies digestives (coliques)

Adultes au travail

Cette catégorie de chevaux est peu représentée dans ce système

Fréquence d'apparition des maladies et affections selon les catégories des chevaux



Le suivi sanitaire et la prévention

Plus de la moitié des éleveurs tient un registre sanitaire à jour. La majorité des exploitants le conserve 5 ans en accord avec la réglementation. 90% des éleveurs conservent les ordonnances pour une durée souvent inférieure à 5 ans. Trois quarts des éleveurs déclarent posséder un box d'isolement et un peu plus de la moitié l'utilise en cas de besoin. Cependant, à peine la moitié des éleveurs désinfecte ce box après utilisation. Moins de la moitié des exploitants dispose d'un box de quarantaine. Dans ces systèmes, il y a peu d'entrées d'animaux excepté dans les ateliers d'engraissements de poulains où les animaux arrivent par lots. 90% des éleveurs prennent conseil auprès de leur vétérinaire mais peu de contrats sont signés. Un tiers partage ses expériences avec d'autres éleveurs concernant la gestion sanitaire. Près de la moitié des éleveurs souscrit à une assurance. 20% ont obtenu des remboursements en 2011. Ces remboursements sont liés à des accidents causés par des aléas climatiques.

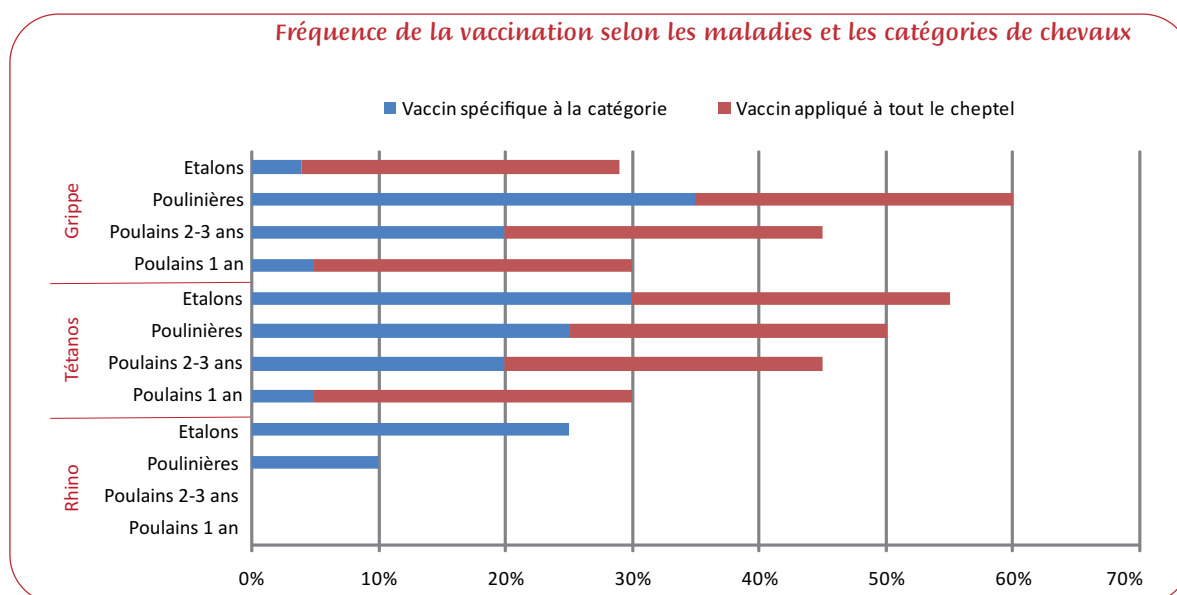
La lutte contre le parasitisme

Un tiers des éleveurs de trait déclare avoir des problèmes de parasitisme ; souvent liés à des infestations par les strongles. 90% ont une stratégie médicale de lutte contre le parasitisme. Les doses d'antiparasitaires sont toujours adaptées en fonction d'une évaluation approximative du poids. La majorité des éleveurs traitent de manière systématique et identique chaque année sans prendre en compte le phénomène de résistance.

	Poulains 1 ^{ère} année	Poulains 2/3 ans	Reproducteurs
Nombre de traitements (moyen/an)	1,7	2	1,8

Le protocole de vaccination

75% des éleveurs réalisent un 1^{er} rappel 1 mois après la primo-vaccination mais le 2^{ème} rappel 6 mois après n'est pas réalisé dans la plupart des cas. 70% déclarent vacciner leurs chevaux à date fixe, au cours de la même semaine.



La gestion des poulinages

Le nombre moyen de poulinages s'élèvent à 12 avec un taux de mortalité moyen égal à 12%. Même si une petite moitié des exploitations disposent d'un box de poulinage, en système trait, la plupart des mises bas se fait en plein-air. Les éleveurs investissent rarement dans des équipements de surveillance mais font souvent appel à leur expérience. Ils surveillent les poulinières de manière plus attentive souvent une semaine avant le terme.

Les soins devant être effectués sur le poulain sont souvent réalisés :

- 60% désinfectent le cordon systématiquement
- Tous les éleveurs surveillent la prise de colostrum
- 50% réalisent des sérums antitétanique et contre la septicémie

Mais, aucun éleveur ne surveille la qualité du colostrum.

Les diarrhées de chaleur de lait ne sont souvent pas traitées. Cependant, près des trois quarts des éleveurs assurent une surveillance particulière auprès des poulains et de la mère afin de s'assurer du bon état général des animaux. La manipulation des poulains est rare. Seule la période du sevrage est utilisée pour habituer les poulains à la présence de l'homme au cours d'une ou de quelques séances. Au cours du sevrage, la majorité des éleveurs a recours à la séparation définitive de la mère, en une fois, puis met ses animaux en lots de même âge.

La maréchalerie

Les soins des pieds se résument majoritairement à des parages réalisés la plupart du temps par l'éleveur lui-même dans l'objectif de réduire les coûts. La moitié des éleveurs assure le parage de la moitié de ses juments chaque année.

La dentisterie et l'ostéopathie

Les interventions du vétérinaire ou du dentiste pour les soins dentaires sont très rares, souvent limitées à des cas extrêmes. Seulement un quart des éleveurs a recours à cette pratique et elle concerne au maximum cinq animaux.

La pratique de l'ostéopathie est quasi absente dans ce système. Elle est limitée à des animaux utilisés pour l'attelage.

Autres thématiques abordées

Même si une partie des éleveurs de trait a jugé cette étude intéressante, ils ne se sont pas sentis très concernés par cette problématique sanitaire. En effet, leur stratégie de gestion est guidée par une logique économe pour des animaux de rente.

La problématique essentielle soulevée par ces éleveurs est la faible disponibilité des médicaments disposant d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM vétérinaire) ainsi que leurs coûts très élevés. Les éleveurs affirment que ce choix très limité de produits vétérinaires les empêche de soigner convenablement leurs animaux destinés à la boucherie.

En résumé...

La stratégie de gestion sanitaire des éleveurs de trait repose sur des critères économiques. En effet, même si le suivi sanitaire est très bien assuré et si les soins nécessaires sont apportés aux animaux, les interventions sont souvent limitées.

Il s'agit d'animaux de rente à l'image des vaches allaitantes. La faible valorisation des chevaux de boucherie impose une gestion économe pour assurer la viabilité des exploitations. Il y a peu de traitements antiparasitaires et de vaccinations.

Les actes de maréchalerie, dentisterie ou ostéopathie sont quasi inexistantes ou limités à un très petit effectif d'animaux et les interventions vétérinaires sont réservées aux cas extrêmes. En revanche, les éleveurs notent un certain nombre de maladies revenant régulièrement sur leurs animaux. Il s'agit principalement de maladies liées à la reproduction, d'affections de l'appareil locomoteur, de maladies digestives sur les reproducteurs ou de maladies du nouveau né.

Les éleveurs affirment être limités dans les traitements apportés à leurs animaux à cause du nombre très restreint de médicaments autorisés dans cette filière et de leur coût très élevé.

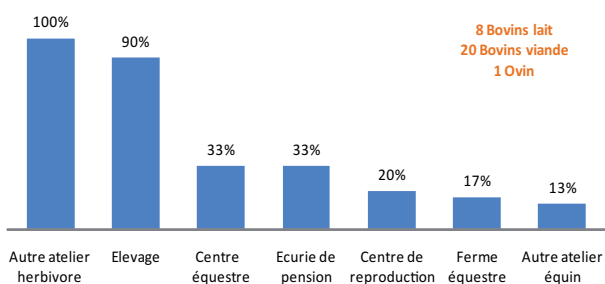
Les élevages mixtes

Caractéristiques des exploitations

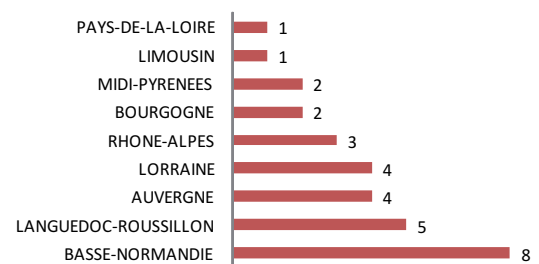
30 exploitations appartiennent à ce groupe dont 28 qui élèvent des bovins viande ou des bovins lait. Les 2/3 des exploitations se situent en Normandie, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Lorraine, 27 d'entre elles font naître des poulains. Les effectifs d'équidés en propriété sont importants (35 chevaux ou poneys en moyenne).

Nombre d'exploitations enquêtées	30
Nombre d'exploitations présentant une activité de reproduction.....	27
Effectif moyen du cheptel (propriété)	35
Nombre d'UMO moyen.....	1,6

Activités présentes dans les exploitations



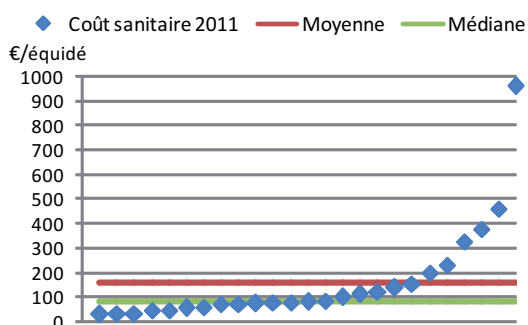
Répartition des exploitations par région



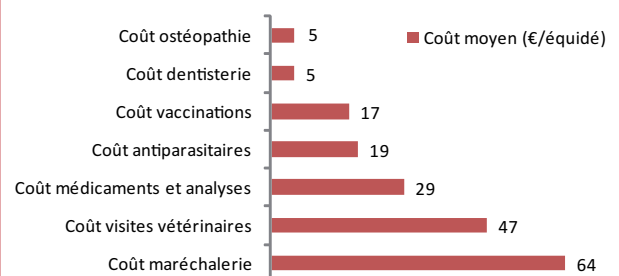
Les frais sanitaires

Les frais sanitaires par équidé sont supérieurs à ceux des élevages de trait avec un montant moyen égal à 160 €/équidé. Certaines exploitations ont des frais sanitaires particulièrement élevés. Ce système reste néanmoins relativement économe puisque 50% des exploitations ont des frais sanitaires inférieurs à 80 €/équidé et sans l'exploitation qui a les coûts les plus élevés, la moyenne atteint à peine 130 €/équidé. Les exploitations s'inspirent de la logique agricole qu'ils utilisent pour l'autre atelier de production animale qu'ils ont en parallèle. Celle-ci les amène à limiter les interventions et les traitements.

Montant des frais sanitaires pour les élevages mixtes



Importance des différents postes de charges



Les fréquences d'apparition des principales maladies et affections

Reproducteurs

Plus d'un tiers des exploitations est concerné par des maladies ou affections digestives (coliques) et locomotrices (boiteries et abcès de pieds). Les affections liées à la reproduction sont peu fréquentes comparativement aux autres systèmes (moins d'un quart des exploitations).

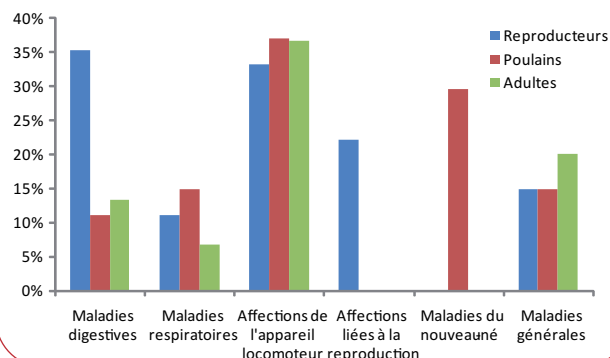
Poulains

Plus de 30 % des exploitations sont concernées par des maladies du nouveau-né (diarrhées) et des affections de l'appareil locomoteur (traumatismes/blessures).

Adultes au travail

Cette catégorie est particulièrement atteinte par des affections de l'appareil locomoteur (38%). Ce sont essentiellement des boiteries.

Fréquence d'apparition des maladies et affections selon les catégories des chevaux



Le suivi sanitaire et la prévention

Une petite moitié des exploitants tient un registre sanitaire et le conserve en moyenne 5 ans en accord avec la réglementation. 80% des exploitants conservent les ordonnances ; en général pour une durée supérieure à 5 ans.

Deux tiers des éleveurs disposent d'un box d'isolement qu'ils utilisent généralement en cas de soucis avérés. Cependant, un tiers seulement des exploitants le désinfecte après utilisation. La présence d'un box de quarantaine est plus habituelle que dans d'autres systèmes puisque plus de 40% des exploitants affirment en avoir un. Dans ce système, les mouvements d'animaux sont plus fréquents qu'en système trait. Le nombre d'animaux achetés est limité (en moyenne moins d'un animal/exploitation/an). Cependant, le nombre de journées de compétition s'élève en moyenne à 21/an et 8 chevaux participent à ces rassemblements.

La quasi-totalité des exploitants prennent avis auprès de leur vétérinaire pour la gestion sanitaire. 13% des éleveurs déclarent avoir signé un contrat avec leur vétérinaire. Même si un tiers d'entre eux écoute l'avis des autres éleveurs, il existe une réelle relation de confiance entre l'exploitant et le praticien. À peine 10% des éleveurs mixtes souscrivent une assurance spécifique. Elle est principalement destinée aux animaux de valeur.

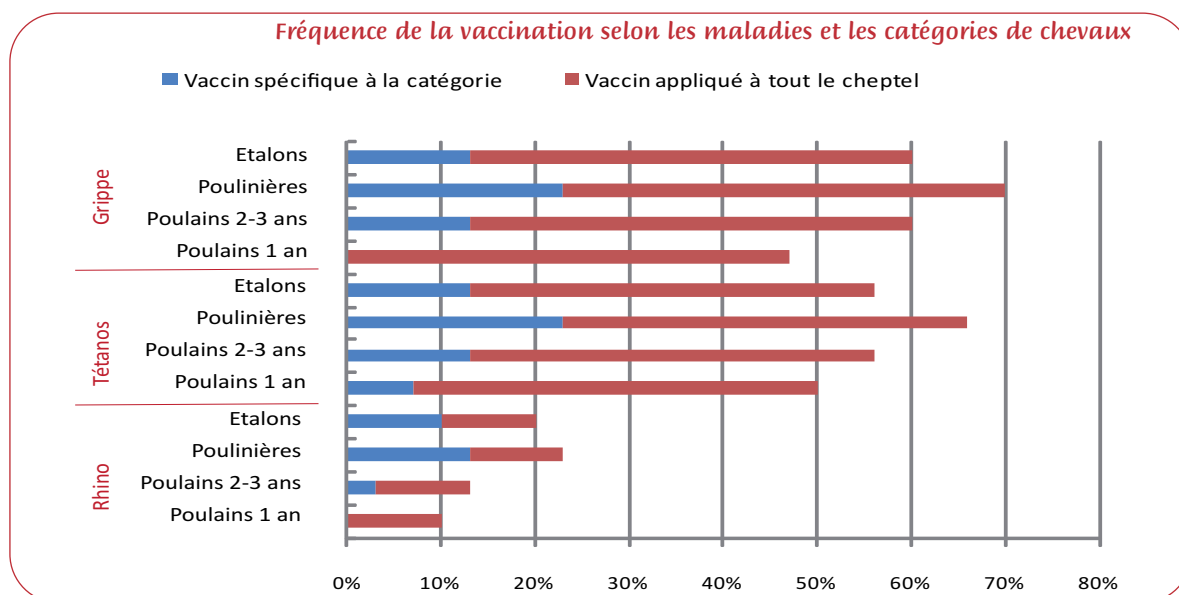
La lutte contre le parasitisme

20% des éleveurs déclarent avoir des problèmes de parasitisme (Cestodoses et Ténias principalement). Ce chiffre est moins élevé que dans d'autres systèmes car les éleveurs ont souvent recours au pâturage mixte afin de limiter la charge parasitaire de leurs pâtures. 80% des éleveurs ont une stratégie médicale pour la gestion du parasitisme. La totalité des éleveurs adapte la dose administrée en fonction d'une estimation approximative du poids (aucun n'utilise un ruban barymétrique). Plus de 90% des éleveurs traitent de manière systématique l'ensemble des animaux et 70% utilisent un traitement identique chaque année. Une petite partie des éleveurs seulement tentent d'adapter leur protocole aux conditions de l'année et/ou à la catégorie animale.

	Poulains 1 ^{ère} année	Poulains 2/3 ans	Autres adultes	Adultes au travail
Nombre de traitements (moyen/an)	2,5	2	2,3	2,4

Le protocole de vaccination

96% des exploitants effectuent un 1^{er} rappel un mois après la primo vaccination mais seulement 17% font un 2^{ème} rappel 6 mois après. Deux tiers seulement des éleveurs vaccinent leurs animaux à date fixe (hors primo-vaccination).



La gestion des poulinages

Le nombre moyen de poulinages est de 8/an avec un taux de mortalité de 5%. Plus de la moitié des poulinages est réalisée en plein-air. 80% des éleveurs disposent cependant d'un box de poulinage mais la moitié des exploitants seulement le désinfecte après utilisation. Un tiers des éleveurs est équipé en ceintures de poulinage. La caméra est peu utilisée dans ces systèmes.

Certains soins devant être réalisés après la naissance sont parfois négligés :

- Seule une petite moitié des éleveurs désinfecte le cordon,
- 50% des éleveurs réalisent un sérum antitétanique mais seulement 30% administrent un sérum contre la septicémie,
- La totalité des éleveurs surveille la prise de colostrum mais très peu contrôlent sa qualité.

Les diarrhées de chaleur de lait ne sont traitées qu'en cas de persistance dans un tiers des exploitations. 80% des éleveurs surveillent tout particulièrement leurs animaux après la naissance (bonne délivrance, tétée, vitalité des animaux). Les éleveurs mixtes ont cependant moins de contacts avec leurs animaux que les éleveurs spécialisés. La majorité ne manipule pas le poulain à la naissance et un peu plus d'un tiers seulement manipule les poulains avant le débouillage (période au cours de laquelle les animaux sont le plus manipulés par les éleveurs).

Le sevrage se fait majoritairement par séparation définitive de la mère suivie d'une mise en lot avec des poulains du même âge.

La maréchalerie

Plus de la moitié des éleveurs ferre systématiquement ses animaux au travail, en moyenne 6 fois par an. 30% seulement parent leurs poulains de l'année mais près de la moitié pare les poulains en croissance. Les poulinières sont parées tous les ans dans la majorité des exploitations. Les soins des pieds sont globalement bien assurés.

L'exploitant intervient plus souvent que dans les autres systèmes (hors élevage de trait). Le maréchal intervient principalement pour les ferrures.

La dentisterie et l'ostéopathie

Près de 60% des exploitations font intervenir quelqu'un pour assurer les soins dentaires. Cette pratique est assez couramment utilisée mais le plus souvent sur un nombre restreint d'animaux (en majorité moins de 6 animaux). Ce sont souvent sur les jeunes animaux que les interventions sont réalisées ou sur des animaux présentant des problèmes dentaires aigus.

La pratique de l'ostéopathie est moins fréquente dans ce système (moins de la moitié des exploitations). Les interventions sont souvent limitées aux animaux qui participent à des compétitions. Quelques exploitants préfèrent parfois, à titre préventif, passer en revue l'ensemble du cheptel pour détecter d'éventuels soucis mais cette stratégie est assez rare car les éleveurs mixtes ont tendance à limiter les interventions aux actes curatifs.

En résumé....

Les éleveurs mixtes sont plutôt économes ; la présence d'un autre atelier de production animale les conduit pour la plupart à raisonner leurs dépenses sanitaires en fonction de leurs moyens. Les visites vétérinaires constituent une part importante des frais sanitaires mais les visites curatives sont peu fréquentes. Ils essaient autant que possible de minimiser les interventions et conserver une certaine autonomie en réalisant les gestes élémentaires.

Même si les poulinages sont globalement bien surveillés par des éleveurs équipés en ceintures, certains actes sanitaires importants comme la désinfection du cordon chez le poulain sont effectués moins couramment.

Les vaccinations sont assurées sur une bonne part du cheptel tandis que les traitements antiparasitaires sont limités. Les éleveurs mixtes ne sont pas forcément orientés vers une démarche préventive et ils semblent moins présents aux côtés de leurs animaux : le suivi sanitaire n'est pas toujours assuré de manière régulière dans chaque exploitation.

Cette particularité est peut-être la cause d'une autre activité nécessitant du temps sur l'exploitation et par conséquent une moindre disponibilité des éleveurs. Cela ne semble pas impacter la santé des animaux qui présentent en général des fréquences d'apparition de pathologies faibles par rapport à celles des autres élevages.

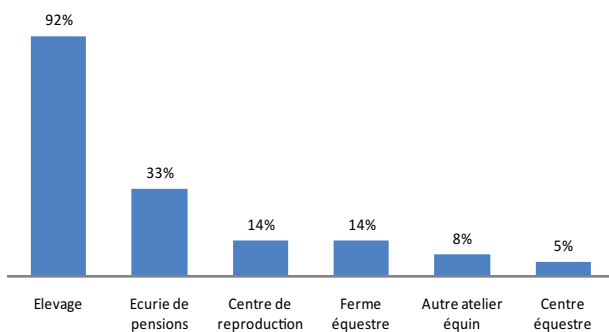
Les élevages spécialisés

Caractéristiques des exploitations

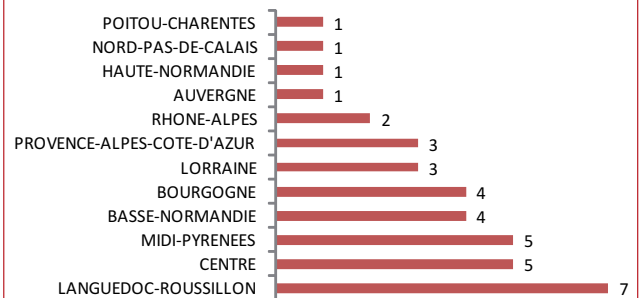
37 élevages spécialisés dans les activités équinnes ont été enquêtés. Les 2/3 d'entre eux sont localisés dans les régions Languedoc-Roussillon, Centre, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie et Bourgogne. Les effectifs d'équidés en propriété sont légèrement supérieurs à ceux détenus par les élevages mixtes.

Nombre d'exploitations enquêtées	37
Nombre d'exploitations présentant une activité de reproduction.....	30
Effectif moyen du cheptel (propriété)	38
Nombre d'UMO moyen	1,1

Activités présentes dans les exploitations



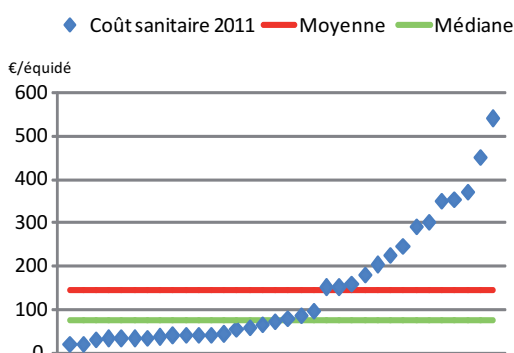
Répartition des exploitations par région



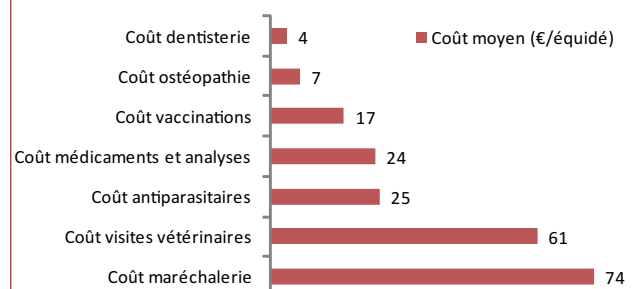
Les frais sanitaires

Les frais sanitaires s'élèvent en moyenne à 145 €/équidé. Ils présentent cependant une grande variabilité puisque 50% des élevages spécialisés présentent des frais sanitaires moyens inférieurs à 75 €/équidé (valeur médiane) alors que près de 20% des exploitations ont des frais supérieurs à 300 €/équidé. Cette variabilité est révélatrice d'une diversité de stratégies utilisées dans ce type de système. Les coûts des traitements antiparasitaires, des visites vétérinaires et de la maréchalerie sont sensiblement plus élevés que dans les systèmes mixtes avec des ruminants.

Montant des frais sanitaires pour les élevages spécialisés



Importance des différents postes de charges



Les fréquences d'apparition des principales maladies et affections

Reproducteurs

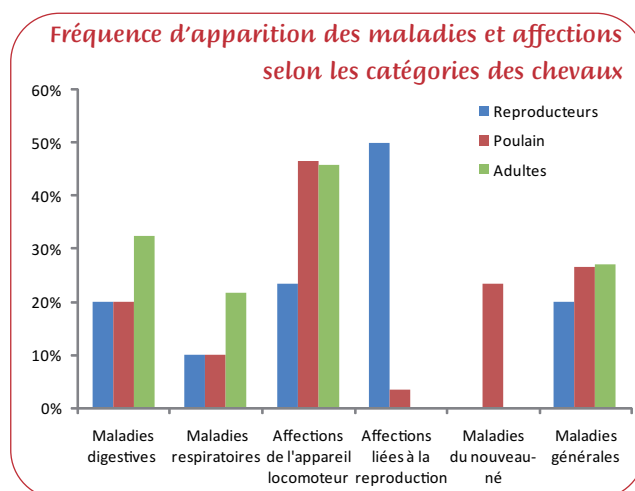
50% des exploitations sont affectées par des affections liées à la reproduction. Les avortements et les non-délivrances sont le plus souvent cités par les éleveurs. Cette fréquence est plus élevée qu'en élevage mixte mais elle est similaire aux élevages de trait. En revanche, cette catégorie animale est moins sujette aux maladies digestives et locomotrices que dans les élevages mixtes.

Poulains

Plus de 45% des exploitations présentent des affections locomotrices. Ce sont souvent des traumatismes, des problèmes naviculaires et des abcès de pied. Les pathologies du nouveau-né sont moins fréquentes que dans les systèmes précédents (moins d'un quart des exploitations). Ce sont souvent des diarrhées.

Adultes au travail

Plus de 45% des exploitations sont touchées par des affections locomotrices. Ces animaux au travail subissent la plupart du temps des traumatismes ou des boiteries. Dans près d'un tiers des exploitations, des pathologies digestives sont citées. Ce type de pathologie est plus fréquent dans ce système que dans les systèmes précédents. Les éleveurs citent essentiellement des coliques.



Le suivi sanitaire et la prévention

Une petite moitié des éleveurs tient à jour un registre sanitaire. Il est majoritairement conservé 5 ans ou plus en accord avec la réglementation. Près des trois quarts des exploitants conservent les ordonnances. Pour plus de la moitié d'entre eux, les ordonnances sont conservées pendant 5 ans en majorité. Cependant, un tiers des exploitants conserve les ordonnances uniquement un an ou sur la durée du traitement.

60% des éleveurs disposent d'un box d'isolement mais seulement la moitié d'entre eux l'utilise en cas de besoin. 70% le désinfectent après utilisation. Les mouvements d'animaux sont fréquents dans ces systèmes. Ces exploitations participent en moyenne à 22 journées de compétition avec 10 chevaux. Près de 20% des éleveurs estiment que les mouvements d'animaux sont responsables de pathologies. Cependant, un quart des éleveurs seulement possède un box de quarantaine.

La quasi-totalité des exploitants prend conseil auprès de leur vétérinaire mais peu de contrats sont signés (moins de 5% des éleveurs). Moins de 10% des éleveurs ont une assurance spécifique.

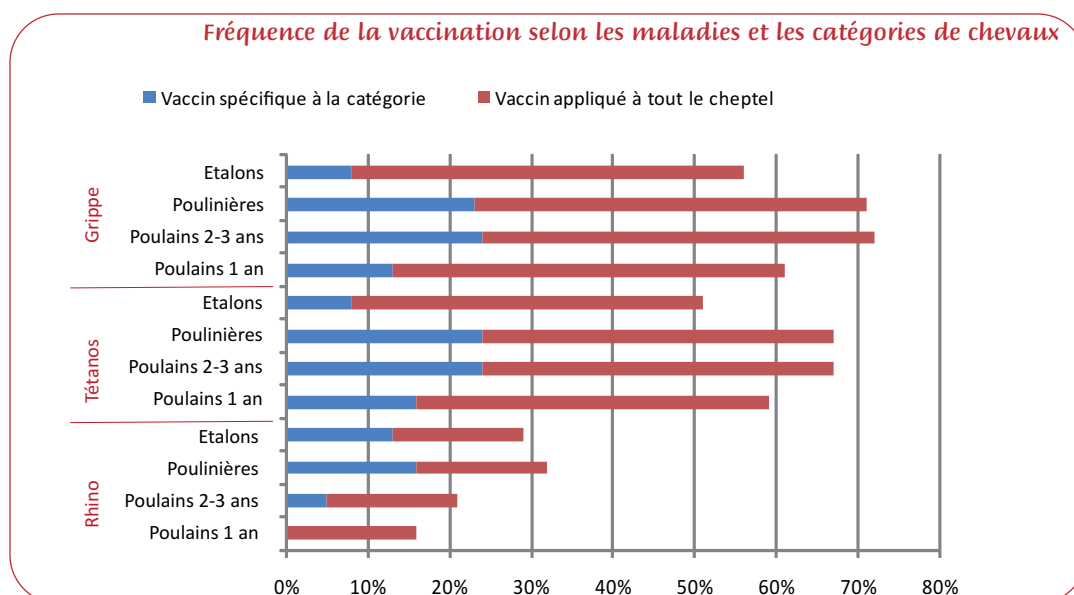
La lutte contre le parasitisme

Près de 30% des éleveurs déclarent avoir des problèmes de parasitisme (grand strongles et parasites externes principalement). Ce chiffre est plus élevé qu'en élevages mixtes qui bénéficient souvent du pâturage mixte. Trois quarts des éleveurs ont une stratégie médicale claire pour lutter contre les parasites. Près de 90% des éleveurs adaptent la dose en fonction d'une estimation approximative du poids. Près de 90% des éleveurs traitent de manière systématique l'ensemble des animaux et 60% utilisent un traitement identique chaque année. Les éleveurs commencent cependant à se poser des questions sur leurs stratégies de lutte contre les parasites.

	Poulains 1 ^{ère} année	Poulains 2/3 ans	Autres adultes	Adultes au travail
Nombre de traitements (moyen/an)	3,5	3,1	2,9	2,9

Le protocole de vaccination

80% des exploitants effectuent un premier rappel 1 mois après la primo-vaccination et 38% effectuent le second rappel 6 mois après. Ce pourcentage est plus élevé que dans les systèmes précédents. Néanmoins, beaucoup d'éleveurs négligent encore le second rappel. Deux tiers des éleveurs vaccinent leurs chevaux à date fixe, au cours de la même semaine.



La gestion des poulinages

Le nombre moyen de poulinages s'élève à 7 par an avec un taux de mortalité moyen de 4%. En moyenne, 45% des poulinages se font en plein-air. 75% des éleveurs disposent d'un box de poulinage et plus de la moitié d'entre eux le désinfecte après utilisation. Près de la moitié des éleveurs est équipée en ceintures de poulinages et un quart utilise une caméra de surveillance. Des investissements importants sont donc entrepris afin de maximiser la surveillance au cours de cette période.

Les soins aux poulains nouveau-nés sont généralement effectués :

- 66% des exploitants désinfectent systématiquement le cordon
- 80% des éleveurs surveillent la prise de colostrum. La qualité du colostrum est contrôlée dans 9% des exploitations. Même si c'est encore peu fréquent, certains éleveurs utilisent un colostromètre.
- Plus de la moitié des éleveurs réalisent un sérum antitétanique et un tiers administre un sérum contre la septicémie.

La moitié des éleveurs ne traite jamais les diarrhées de chaleur de lait. Les traitements sont souvent réservés aux cas de diarrhées persistantes. Les éleveurs sont très attentifs à l'état des animaux tout particulièrement au cours de cette période : bonne délivrance, tétée, vitalité, etc.

Les éleveurs entretiennent des contacts réguliers avec leurs animaux. 66% des éleveurs manipulent les poulains à la naissance ; pour leur apporter les soins nécessaires mais également pour les habituer à la présence de l'homme. Le contact avec le jeune animal est permanent jusqu'au débouillage. En effet, plus de la moitié manipule le poulain très régulièrement avant le sevrage et 70% des éleveurs les manipulent très régulièrement au sevrage et avant le débouillage. Ce contact régulier est considéré comme un investissement pour la future valorisation de l'animal.

Comme dans les autres systèmes, la pratique de sevrage la plus courante est la séparation définitive en une fois de la mère, suivie, le plus souvent d'une mise en lot avec des animaux de même âge (ou moins fréquemment en box individuel).

La maréchalerie

65% des exploitants ferrèrent systématiquement leurs animaux au travail, en moyenne 5 fois par an. Moins de 30% seulement parent leurs poulains de l'année. Les poulains en croissance sont parés systématiquement dans une petite moitié des exploitations. La moitié des exploitations pare ses poulinières en moyenne 2 fois par an. Les soins des pieds sont donc assurés de manière régulière. Le maréchal est seul à intervenir dans plus de 60% des exploitations. Cependant, dans près de 20% des exploitations, l'exploitant intervient pour le parage de ses animaux. Les exploitants de ce système ont conservé une part d'autonomie sur ce poste. Les ferrures sont généralement réalisées par le maréchal.

La dentisterie et l'ostéopathie

Près de 80% des exploitations font intervenir le vétérinaire ou le dentiste pour assurer les soins dentaires. Cette pratique est donc très fréquente dans les exploitations de ce système. En moyenne, 9 animaux sont observés et soignés si besoin. Ce sont souvent des jeunes animaux ou des animaux présentant des soucis dentaires.

60% des éleveurs ont recours à l'ostéopathie. Même si ce chiffre est moins élevé que pour les interventions de dentisterie, cette pratique reste répandue dans les élevages spécialisés. En moyenne 5 animaux sont manipulés chaque année dans ces exploitations. Il s'agit la plupart du temps d'animaux au travail qui doivent régulièrement fournir des efforts importants.

Deux stratégies sont observées pour ces soins. La majorité des éleveurs a recours à une stratégie curative ; ils ne font appel au dentiste ou à l'ostéopathe qu'en cas de besoin. Une petite part des éleveurs préfère par prévention passer en revue la totalité du cheptel afin de détecter d'éventuels problèmes ignorés auparavant.

En résumé...

Les éleveurs spécialisés n'hésitent pas à faire intervenir le vétérinaire dès que le besoin s'en fait sentir même si les frais sanitaires doivent augmenter. Le suivi sanitaire des animaux est effectué régulièrement, tout comme les vaccinations.

Les traitements antiparasitaires semblent plus raisonnés que dans d'autres systèmes avec des protocoles plus adaptables selon les années.

Les poulinages sont très surveillés avec des investissements non négligeables en équipements de surveillance. Les pratiques de maréchalerie dépendent de l'utilisation et des catégories d'animaux.

La dentisterie et l'ostéopathie sont des pratiques relativement fréquentes dans ce système.

Ces pratiques sont très variables d'une exploitation à l'autre, certainement à cause d'utilisation diverses des animaux dans cette catégorie d'exploitations ; chevaux de sport, de loisirs, chevaux de Camargue, etc.

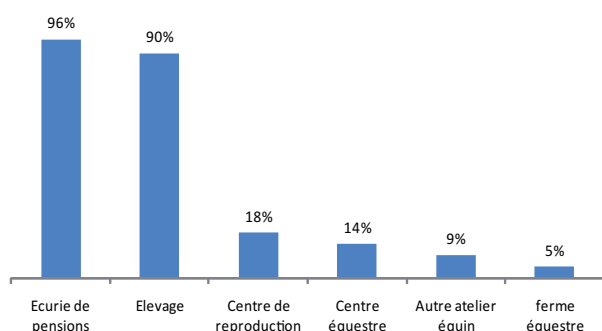
Les pensions

Caractéristiques des exploitations

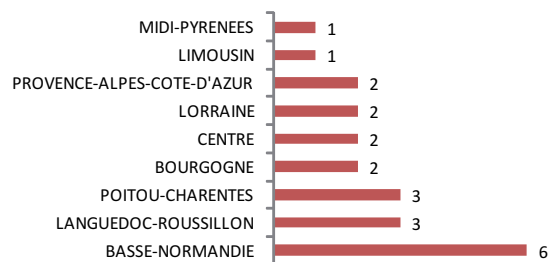
Les 22 exploitations enquêtées se situent pour un quart en Normandie et pour un quart dans le Centre et en Poitou-Charentes. Ces structures détiennent fréquemment des juments poulinières. L'effectif moyen du cheptel dépasse les 30 chevaux.

Nombre d'exploitations enquêtées	22
Nombre d'exploitations présentant une activité de reproduction.....	20
Effectif moyen du cheptel (propriété).....	31
Nombre d'UMO moyen.....	1,2

Activités présentes dans les exploitations



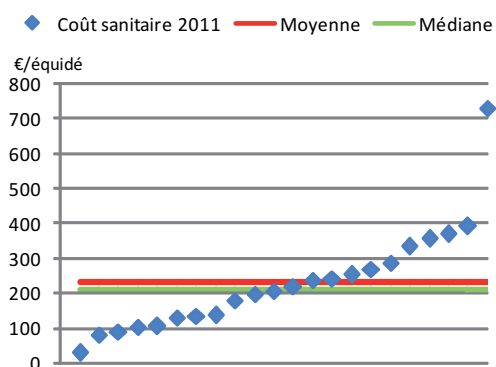
Répartition des exploitations par région



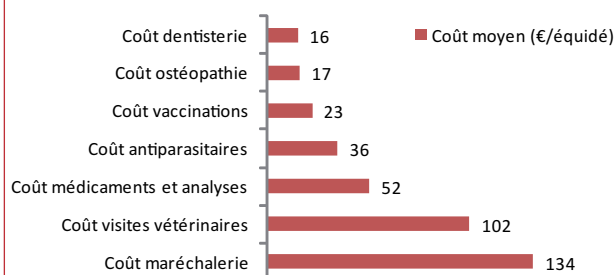
Les frais sanitaires

Les frais sanitaires par équidé sont très élevés dans les pensions. La valeur moyenne et la médiane sont assez proches : environ 200 €/équidé. En effet, les exploitants souhaitent souvent limiter les risques au maximum et par conséquent, les interventions sont fréquentes (vétérinaire, dentiste, ostéopathe, maréchal). Les chevaux en pensions sont souvent au travail et les efforts qu'ils fournissent s'accompagnent la plupart du temps de soins plus intensifs. L'ensemble des frais, y compris maréchalerie et dentisterie, sont bien supérieurs à ceux des autres systèmes.

Montant des frais sanitaires pour les pensions



Importance des différents postes de charges



Les fréquences d'apparition des principales maladies et affections

Reproducteurs

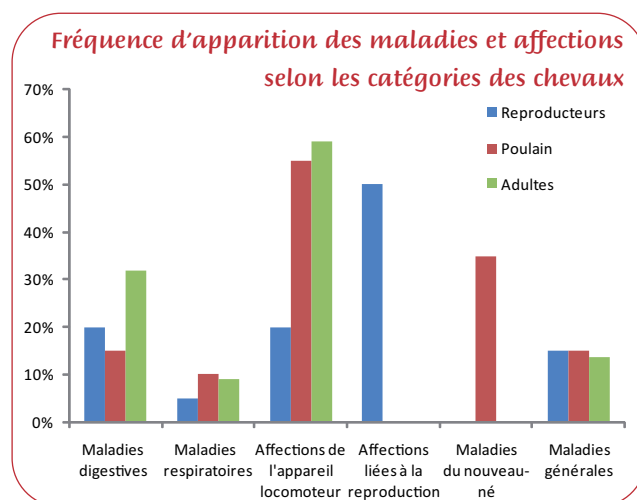
50% des exploitations sont concernées par des affections liées à la reproduction. Ce sont principalement des avortements, des infertilités et des non délivrances qui sont citées. Cette catégorie peu touchée par les autres types de maladies.

Poulains

Les affections de l'appareil locomoteur. Il s'agit principalement de traumatismes, de blessures ou de boiteries. Les abcès de pieds et l'ostéochondrose sont également cités. Les maladies du nouveau-né sont présentes dans près d'un tiers des exploitations ; essentiellement des diarrhées et des rétentions du méconium.

Adultes au travail

Près de 60% des exploitations sont touchées par des affections de l'appareil locomoteur. Ce sont essentiellement des boiteries et des abcès de pieds. Les pathologies digestives sont présentes dans près d'un tiers des exploitations.



Le suivi sanitaire et la prévention

Seulement 30% des exploitations tiennent à jour un registre sanitaire. Ce registre sanitaire est conservé en moyenne 5 ans en accord avec la réglementation. 80% des exploitants conservent les ordonnances. Cependant, celles-ci sont conservées un an ou parfois seulement la durée du traitement uniquement.

Plus de 60% des exploitations sont équipées d'un box d'isolement qu'ils utilisent tous en cas de nécessité. Plus de 80% d'entre eux le désinfecte après utilisation. L'activité de pension induit par elle-même des mouvements d'animaux assez fréquents qui nécessitent des moyens d'isolement. Il y a peu d'achats d'animaux : en moyenne 1/an. Le nombre moyen de sorties en compétition est de 34 jours avec 6 chevaux concernés. Près de 50% des exploitants déclarent avoir à disposition un box de quarantaine. Cet équipement est donc plus fréquent que dans les autres systèmes. Cependant, malgré ces équipements, plus de 20% des éleveurs estiment que les mouvements d'animaux sont à l'origine de l'introduction de certaines maladies.

La totalité des éleveurs prend conseil auprès de leur vétérinaire concernant la gestion sanitaire. Un quart cherche également des informations dans la presse. Contrairement à d'autres systèmes les échanges avec les autres éleveurs sur cette thématique sont limités. Peu de contrats sont signés avec les vétérinaires ; moins de 15% des exploitations. Près de 20% des exploitants ont une assurance spécifique afin de prévenir tous risques d'accidents.

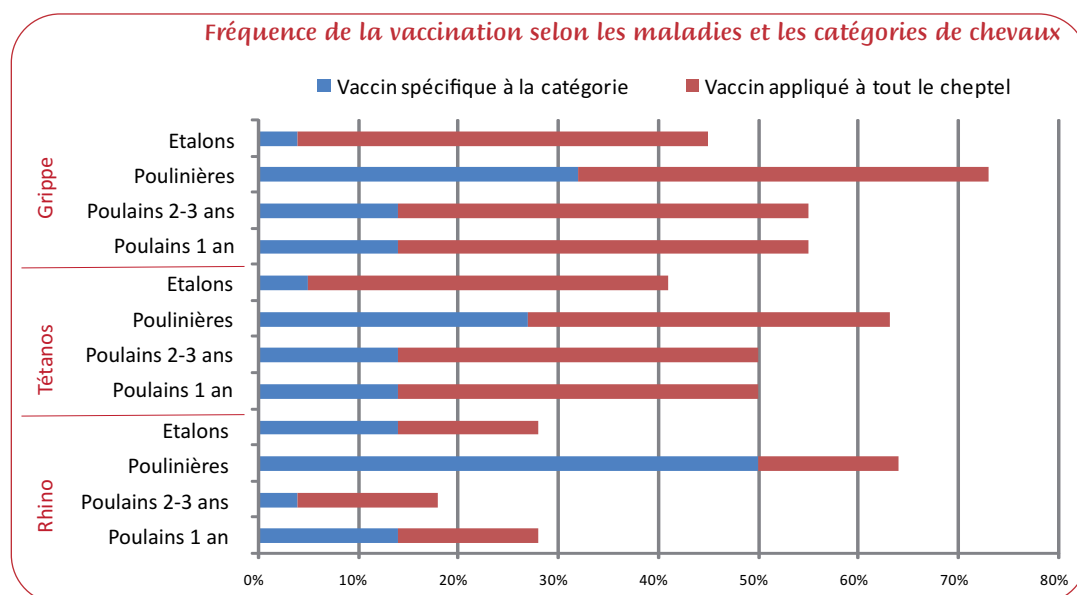
La lutte contre le parasitisme

13% des exploitants seulement déclarent avoir des problèmes liés au parasitisme. Ce chiffre est peu élevé mais beaucoup d'exploitants estiment ne pas rencontrer de problèmes à ce niveau car ils « traitent en conséquence ». La totalité des exploitants traitent de manière systématique tous les animaux et 86% administrent le même traitement chaque année. 72% des exploitants déclarent administrer la dose en fonction d'une estimation approximative du poids.

	Poulains 1 ^{ère} année	Poulains 2/3 ans	Autres adultes	Adultes au travail
Nombre de traitements (moyen/an)	3,5	2,8	2,8	2,7

Le protocole de vaccination

95% des exploitants effectuent un 1^{er} rappel un mois après la primo-vaccination. Près de 60% des éleveurs font le 2^{ème} rappel 6 mois après. La proportion d'éleveurs qui ne néglige pas ce 2^{ème} rappel est bien plus importante que dans les autres systèmes. Près de 70% des éleveurs vaccinent leurs chevaux à date fixe, au cours de la même semaine.



La gestion des poulinages

Le nombre moyen de poulinages s'élève à 6/an avec un taux de mortalité de 3%. À peine 15% des poulinages sont en plein air. Il s'agit la plupart du temps de mises bas précoces qui ont empêché l'éleveur de rentrer la jument à temps. Dans la mesure du possible, les exploitants souhaitent rentrer les poulinières pour la mise-bas afin de minimiser les risques et de faciliter les soins. Près de la moitié des éleveurs sont équipés en caméras et/ou ceintures de poulinages.

Les soins devant être délivrés au poulain à la naissance sont généralement effectués :

- 85% des éleveurs désinfectent systématiquement le cordon
- 90% surveillent la prise de colostrum et 30% contrôlent sa qualité de manière systématique (l'utilisation de colostromètre est plus fréquente que dans les autres systèmes)
- 80% réalisent un sérum anti-tétanique et 65% administrent un sérum contre la septicémie

Les diarrhées de chaleur de lait sont rarement traitées : uniquement en cas de persistance comme c'est le cas également dans les autres systèmes. La totalité des éleveurs surveille très attentivement les poulains et leurs mères. Les éleveurs assurent un contact régulier avec leurs animaux. 75% des éleveurs manipulent les poulains à la naissance. Plus de 70% des éleveurs manipulent très régulièrement les poulains au sevrage et avant le débouillage afin de les habituer à la présence de l'homme et de faciliter le travail qui va suivre.

La technique de sevrage la plus fréquente est la séparation définitive de la mère, suivie d'une mise en lot avec des animaux du même âge.

La maréchalerie

95% des exploitants ferment systématiquement leurs adultes au travail, en moyenne 7 fois par an. 45% des éleveurs parent systématiquement leurs poulains de l'année et 50% parent leurs poulains en croissance. 40% parent systématiquement leurs poulinières, en moyenne 3 fois par an. Le maréchal est généralement le seul intervenant pour les parages et les ferrures, l'exploitant n'intervient pas.

La dentisterie et l'ostéopathie

Tous les exploitants interrogés ont recours aux pratiques de dentisterie ; en moyenne 6 animaux sont observés chaque année.

90% des exploitants ont recours à l'ostéopathie pour leurs animaux. En moyenne 5 animaux sont manipulés chaque année.

Les animaux bénéficient d'un suivi et de soins très réguliers pour les soins dentaires tout comme pour leur appareil locomoteur.

En résumé....

Bien que le système pension soit le plus dépensier dans le domaine du sanitaire, nous observons une grande variabilité concernant les frais sanitaires par équidé entre les différentes exploitations de ce système.

De manière générale, les exploitants ne souhaitent pas prendre de risque et par conséquent, de nombreuses visites vétérinaires sont décomptées.

Même si le registre sanitaire n'est pas encore entré dans les habitudes, les animaux bénéficient d'une grande surveillance tout particulièrement lors de la période des poulinages. L'activité d'élevage est fréquente dans les systèmes pensions. Les exploitations ont donc investi dans les équipements de surveillance ; les poulinages se font essentiellement en box. Les risques de contamination sont limités grâce à des moyens d'isolement fréquents dans les exploitations.

Le protocole de vaccination est variable en fonction des catégories d'animaux mais l'essentiel du troupeau est vacciné régulièrement contre la grippe et le tétanos. Concernant, la gestion du parasitisme, les exploitants ne veulent pas non plus prendre de risques ; ils estiment ne pas avoir de soucis à ce niveau car ils traitent très fréquemment.

Les ferrures et parages du cheptel sont dans la majorité des cas réalisés par un maréchal-ferrant. Les systèmes pensions assurent également des soins de dentisterie et d'ostéopathie sur le cheptel. Le système pension raisonne davantage de manière préventive ; il souhaite minimiser les risques.

Les professionnels interviennent donc de manière fréquente (vétérinaire, maréchal, dentiste, ostéopathe, etc.). Cette autonomie restreinte implique une augmentation des frais liés au sanitaire.

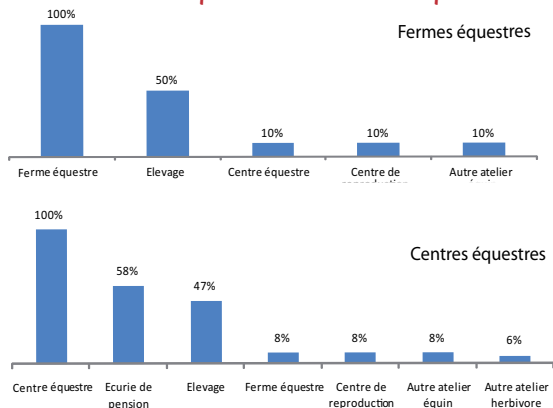
Les centres équestres et fermes équestres

Caractéristiques des exploitations

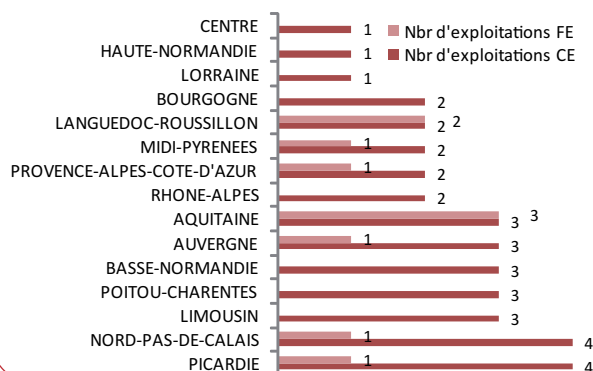
Les enquêtes ont été réalisées dans 36 centres équestres (CE) et 20 fermes équestres (FE). Les centres équestres sont répartis sur l'ensemble du territoire national, les fermes équestres sont plutôt situées dans le sud : 7 sur 10 se trouvant en Aquitaine, Languedoc-Roussillon, PACA et Midi-Pyrénées.

	CE	FE
Nombre d'exploitations enquêtées.....	36	10
Nombre d'exploitations présentant une activité de reproduction	15	5
Effectif moyen du cheptel (propriété)	34	39
Nombre d'UMO moyen	1,3	1,5

Activités présentes dans les exploitations



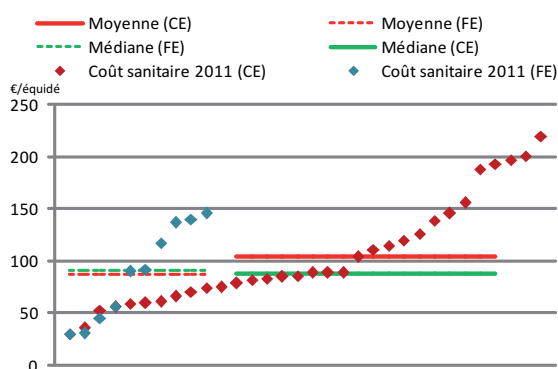
Répartition des exploitations par région



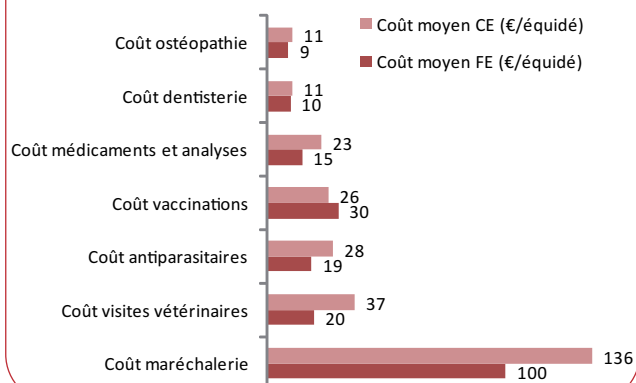
Les frais sanitaires

La moyenne des frais sanitaires est de 105 €/équidé pour les centres équestres. Celle des fermes équestres est inférieure : 93 €/équidé. Il existe une plus grande diversité de frais sanitaires dans les centres équestres puisque 50% des exploitations ont des frais sanitaires inférieurs à 92 €/équidé alors qu'une partie des exploitations présentent des frais sanitaires qui excèdent les 150 €/équidé. Les frais sanitaires des fermes équestres interrogées sont plus homogènes.

Montant des frais sanitaires pour les centres et fermes équestres



Importance des différents postes de charges



Les fréquences d'apparition des principales maladies et affections

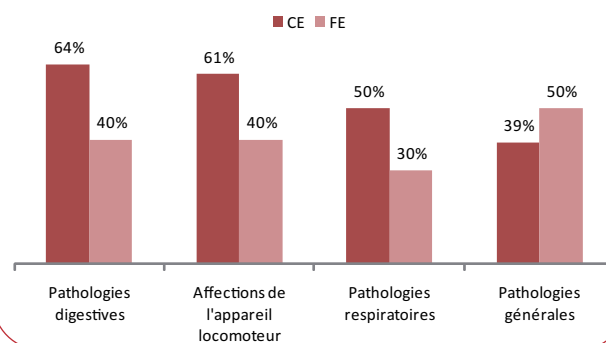
L'activité de reproduction étant peu importante dans ces systèmes, les pathologies des reproducteurs et des poulains ne seront pas développées par manque d'effectifs. Il y a en moyenne 1,3 poulinage par an sur les 15 centres équestres et 2,1 sur les 5 fermes équestres qui présentent une activité de reproduction au cours de l'année d'enquête.

Adultes au travail

La fréquence des pathologies varient entre les systèmes centre équestre et ferme équestre. Plus de 60% des centres équestres sont affectés par des maladies digestives (essentiellement des coliques), des affections de l'appareil locomoteur (boiteries, tendinites). 50% sont touchés par des maladies respiratoires (toux, emphysèmes).

50% des fermes équestres sont touchées par des maladies générales (allergies, problèmes de peau). Les exploitants citent également des maladies digestives et des affections de l'appareil locomoteur (40%) mais ces maladies sont moins fréquentes qu'en centre équestre.

Fréquence d'apparition des maladies et affections selon les catégories des chevaux



Le suivi sanitaire et la prévention

Plus de 60% des exploitations tiennent un registre sanitaire à jour. Ce registre est souvent conservé sur une durée inférieure à 5 ans en opposition à la réglementation qui impose de le conserver au minimum 5 ans tout comme les ordonnances. Plus de 72% des exploitants déclarent conserver les ordonnances. Même si certains conservent ces ordonnances plus de 5 ans, la majorité des exploitants les conserve 1 an ou la durée du traitement seulement.

Une petite moitié seulement des centres équestres disposent d'un box d'isolement contrairement aux fermes équestres équipées dans 80 % des cas. La moitié des exploitants seulement désinfecte ce box après utilisation. 45% des fermes équestres disposent d'un box de quarantaine alors qu'à peine un quart des centres équestres a les moyens d'isoler les nouveaux animaux. 30 centres équestres sur les 36 enquêtés pensent que les mouvements d'animaux sont responsables de maladies. En effet, les centres équestres ne disposent pas souvent de moyens d'isolement alors que les mouvements d'animaux sont fréquents dans ces structures : en moyenne 2 animaux achetés/an, 30 journées de compétition avec 16 chevaux participant à des compétitions et 4 journées de manifestations organisées sur la structure (avec accueil de chevaux étrangers au cheptel).

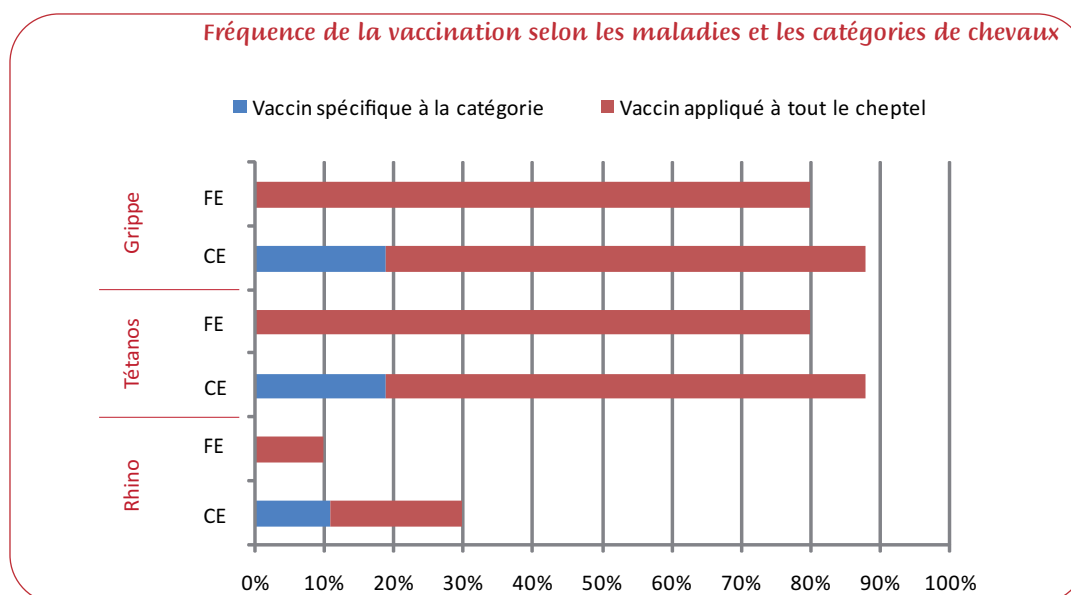
La lutte contre le parasitisme

Plus de 30% des exploitants déclarent avoir des problèmes liés au parasitisme. Ce sont essentiellement les strongles et les ténias qui sont incriminés par les exploitants. Dans les centres équestres tout particulièrement, le surpâturage est la cause la plus souvent évoquée lors des entretiens. En effet, beaucoup de centres équestres ne disposent pas de suffisamment de surface pour assurer des rotations régulières. Plus de 80% des exploitants ont une stratégie médicale pour la gestion du parasitisme. Toutes les exploitations traitent de manière systématique l'ensemble des animaux chaque année. Plus de 70% utilise le même traitement chaque année. La dose administrée est souvent fonction d'une évaluation approximative du poids. C'est la plupart du temps le même traitement qui est administré aux chevaux, aux poneys CD ainsi qu'aux poneys AB.

	Adultes au travail (CE)	Adultes au travail (FE)
Nombre de traitements (moyen/an)	2,8	2,5

Le protocole de vaccination

90% des exploitants effectuent un 1er rappel 1 mois après la primo-vaccination mais seulement un quart réalise un 2nd rappel 6 mois après. Plus de 70% des exploitants déclarent vacciner leurs chevaux à date fixe au cours de la même semaine. Contrairement aux systèmes qui ont une activité de reproduction importante, les fermes et centres équestres ont généralement un protocole de vaccination commun à tout le cheptel.



La maréchalerie

95% des centres équestres ferrent systématiquement leurs chevaux au travail, en moyenne 5 fois par an. Un quart des centres équestres ferrent partiellement leurs poneys CD. Les poneys AB sont généralement parés une fois par an. Des données similaires sont obtenues pour les fermes équestres.

90% des centres équestres font toujours intervenir le maréchal pour les parages et les ferrures. En revanche, les fermes équestres sont plus autonomes : 70% font intervenir le maréchal mais 30% des exploitants assurent seuls ces soins.

La dentisterie et l'ostéopathie

Plus de 80% des exploitations ont recours à un intervenant pour les soins dentaires. Il s'agit donc d'une pratique courante dans ces systèmes. En moyenne 10 animaux sont observés.

Près de 90% des exploitants font appel à un ostéopathe. En moyenne 6 animaux sont manipulés chaque année. Ce sont pour la plupart des animaux qui participent régulièrement à des compétitions, qui présentent des douleurs dorsales ou des problèmes de locomotions.

En résumé....pour les Centres Équestres

Même si les frais sanitaires des centres équestres ne sont pas exceptionnellement élevés, ces structures font très souvent appel au vétérinaire à titre curatif.

Les principales pathologies identifiées sur les chevaux adultes sont de nature respiratoire et digestive. Les données sanitaires ne sont pas enregistrées de manière systématique et peu de moyens d'isolement sont disponibles.

Les vaccinations sont souvent raisonnées à l'échelle du cheptel entier car le nombre de catégories d'animaux est restreint.

Le parasitisme est un problème couramment évoqué par les exploitants qui dénoncent souvent un manque de surfaces impliquant un surpâturage. Les traitements antiparasitaires sont fréquents et la plupart du temps réalisés par habitude sur l'ensemble du cheptel.

Peu de structures sont concernées par l'activité d'élevage où cette activité est limitée à un faible nombre de poulinages.

Le poste de maréchalerie est très important car l'essentiel du cheptel est au travail et un bon nombre des animaux nécessitent des ferrures.

Les actes de dentisterie et d'ostéopathie sont assez fréquents mais limités à un nombre restreint d'animaux ; sur les chevaux de concours ou quelques animaux présentant des soucis. Les pratiques des exploitants composant ce système présentent cependant une forte variabilité en termes de stratégies d'interventions.

En résumé....pour les Fermes Équestres

Les stratégies de gestion sanitaire des fermes équestres se rapprochent de celles des centres équestres.

Néanmoins, l'activité touristique semble inciter les exploitants à un suivi sanitaire plus strict et des moyens d'isolement souvent plus fréquemment présents sur les structures.

Les exploitants paraissent adopter une démarche plus préventive que ceux du système «centres équestres».

En règle générale, une certaine homogénéité des pratiques est observée entre les exploitations de ce système dont le nombre est plus faible dans cette étude.

Quelques zooms sur...

La gestion du parasitisme

Beaucoup d'éleveurs déclarent qu'ils n'ont pas de problèmes de parasites car ils traitent leurs animaux « en conséquence ». Cependant, plus de la moitié des structures appliquent le même protocole à l'ensemble des animaux. Bien que le nombre de marques commerciales soit élevé, ce sont souvent les mêmes matières actives qui sont utilisées. Les exploitants ont recours à l'utilisation d'Ivermectine dans plus de 35% des traitements et l'association Ivermectine/praziquantel dans plus de 20% des traitements. Les exploitants cherchent souvent des produits à large spectre sans savoir exactement quels sont les parasites ciblés.

Or, une utilisation systématique de la même matière active, des traitements trop fréquents réalisés à de mauvais moments ou inadaptés aux parasites peuvent conduire à des résistances.

Les marges de progrès en gestion sanitaire

Les principales marges de progrès identifiées concernent la gestion du parasitisme. En effet, certains éleveurs sont intéressés par des formations à ce sujet et notamment en ce qui concerne l'analyse coprologique.

Les éleveurs souhaitent également développer les achats groupés afin de réduire les coûts des vermifuges.

La plupart des exploitants sont satisfaits des relations avec leurs vétérinaires mais dans certaines régions ils dénoncent un manque de praticiens spécialisés.

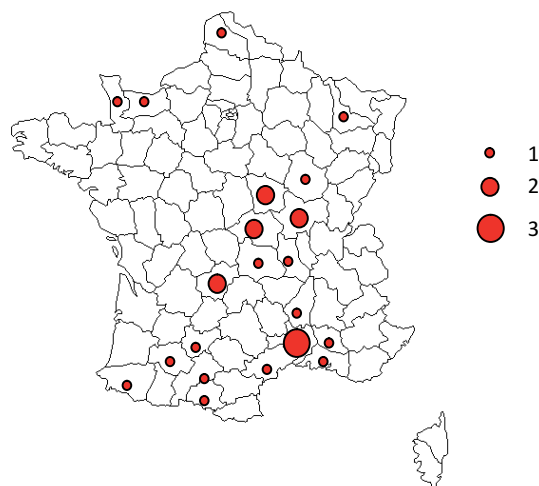
Le bien-être animal

La notion de « bien-être » est souvent difficile à définir pour les exploitants. Elle est souvent corrélée au système mis en place. Dans les systèmes plein air, les exploitants insistent sur l'importance du pâturage alors que les centres équestres vont s'orienter d'avantage vers une utilisation adaptée au cheval. Ce sont souvent les besoins fondamentaux des animaux qui sont cités : eau et nourriture à volonté, calme.

La piroplasmose

La piroplasmose touche un nombre assez important d'exploitations tout particulièrement dans le centre et le sud de la France. Les exploitants enquêtés s'interrogent sur les précautions à prendre pour éviter ces cas de piroplasmose qui empêchent l'exportation des animaux. Cette maladie parasitaire transmise par les tiques peut rester silencieuse. Cependant, tout individu en contact avec la maladie conserve des anticorps spécifiques qui sont visibles en cas d'analyse. Certains pays demandent une analyse pour vérifier que les animaux sont « indemnes de piroplasmose » dans le cas contraire ils n'importeront pas les animaux.

Nombre d'exploitations enquêtées touchées par la piroplasmose/département



Ce travail a été réalisé par

- Sophie SAGOT, Elève VetAgro Sup Clermont-Ferrand, Stagiaire Institut de l'Élevage

Coordination

- Jérôme PAVIE- Institut de l'Élevage

Avec la collaboration des ingénieurs régionaux de l'Institut de l'Élevage en charge des Réseaux Équins :

- Sophie BOYER, Loïc MADELINE, Bernard MORHAIN, Nathalie RAGOT, Didier RIVOT

Avec la collaboration des ingénieurs en charge des Réseaux Équins

- Rémi AUREJAC, Jean-Louis BALME, Valérie BIZOUERNE, Dominique BRICHET, Frédéric BUSNEL, Marie-Pierre CANETTA, Elisabeth CASTELLAN, Béatrice CHAZAL, Jérôme DAMIENS, Frédéric DAUMAS, Estelle DELARUE, Thierry DELTOR, Stéphane DEMINGUET, Pascal FERRE, Antoine FLORES, Nathalie FOISON Emilie FRUSTIN, Caroline GUIBE, Romain GUIBERT, Michel HAUTENAUVE, Dominique IWANCZAK, Jean-Louis LAPOUTE, Clarisse LEMIERE, Guillaume MATHIEU, Jean-Marie MORTAUD, Fernand OULION, Lucien PAGES, Sabrina PEYRILLE, Jean-Marie POUGET, Benoit REMOND, Dominique REMY, Catherine TOURRET, Michel VERBEKE, Marthe VIVANT

En concertation avec

- **Les docteurs vétérinaires :** Valérie AUFILS, Christine BRIANT (IFCE), Fatah BENDALI (Idele), Christel MARCILLAUD-PITTEL (RESPE), Etienne ZUNDEL (INRA)
- Charlotte DAIX, **technicien du RESPE**



Librairie des Haras nationaux
les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27/Fax 02 33 39 37 54
www.haras-nationaux.fr



Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy 75595 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 40 04 51 50/Fax 01 40 04 52 75
www.idele.fr

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Janvier 2013 - Réf IE 001352003- ISBN 978-2-36343-368-8
Mise en page : Magali Allié (Institut de l'Élevage)
Crédits photos : Institut de l'Élevage, DR

